



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°371 DU 22 AU 28 MAI 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 14 personnes tuées dont 7 retrouvées cadavres, 3 victimes de VBG et 6 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes et 5 mineurs tués ainsi que 2 filles mineures arrêtées arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des militaires, des administratifs et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été également relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DES DROITS A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>3</i>
<i>I.DES PERSONNES TUEES</i>	<i>3</i>
<i>I.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.3.DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.4. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS.....</i>	<i>4</i>
<i>II.DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE.....</i>	<i>5</i>
<i>II.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>5</i>
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	<i>5</i>
<i>II.2.DU DROIT A LA LIBERTE</i>	<i>6</i>
<i>II.2.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>6</i>
<i>III.DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>IV. CONCLUSION</i>	<i>7</i>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BSPI	<i>: Brigade Spéciale pour la Protection des Institutions</i>
CDS	<i>: Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	<i>: Congrès National pour la Liberté</i>
OPJ	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
PJ	<i>: Police Judiciaire</i>
SOTB	<i>: Société de Traitement des Terrils d'Or au Burundi</i>
VBG	<i>: Violences Basées sur le Genre</i>
VSBG	<i>: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Une personne tuée en commune Mabayi, province Cibitoke

Dans la nuit du 23 au 24 mai 2023, au chef-lieu de la commune Mabayi, province Cibitoke, Jean Ndagijimana, veilleur au marché moderne de Mabayi a été tué à coups de balles par caporal de police Alexis Nimubona, en état d'ébriété. Selon des sources sur place, ce policier montait la garde auprès d'une microfinance COOSPEC quand il a tiré sur Jean soupçonné d'être un voleur qui s'apprêtait à cambrioler cette institution financière. Selon les mêmes sources, ce policier avait passé la mi-journée dans un bistrot tout près de cette microfinance en train de prendre de la bière. La population en colère a tenté de se faire justice n'eût été l'intervention de la force de sécurité qui a dispersé la population en tirant des balles en air. En date du 24 mai 2023, ce policier et Eugene Ntibiyumwe ont été arrêtés et conduits au cachot provincial du commissariat de Cibitoke pour des raisons d'enquête.

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune et province Kirundo

En date du 23 mai 2023, sur la sous-colline Gacabwoya, colline Cumva, commune et province Kirundo, Jean Bosco Miburo alias Nirayayo, membre de la milice Imbonerakure, a été tué à coups de gourdins par Keza, chef de la Ligue des jeunes Imbonerakure sur la colline Cumva, Ndayizeye, Dieu-donné Bizimana, Wizeyimana, Dirangoma, Ndabakenga, Nzobarinda et Rugaga, tous membres de la milice Imbonerakure en ronde nocturne. Selon des sources sur place, Jean Bosco était resté chez Venantie Ninkunda, âgée de 24 ans, femme célibataire, cultivatrice de la sous-colline Gacabwoya qui venait d'être surprise par ces Imboneraure à son do-

micile avec un homme marié appelé Wadawada, vivant sur la même colline. Lorsque Jean Bosco a rejoint les autres il a trouvé que ces Imbonerakure s'étaient déjà partagé seuls l'argent rançonné chez Venantie sans lui réserver sa part. Par après, il a menacé qu'il allait les dénoncer d'où il a été tabassé jusqu'à mourir. Selon les mêmes sources, en date du 24 mai 2023, ces huit présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquête. Des responsables du parti CNDD-FDD dont Pierre Macumi, responsable communal de la milice Imbonerakure et l'administrateur de la commune Kirundo, Viateur Habimana ont commencé à mener des pressions sur la PJ pour faire libérer les présumés auteurs.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, vers 22 heures, sur la colline Shembe, commune Giharo, province Rutana, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à coups de gourdins par des membres de la milice Imbonerakure dont Dismas Niyonzima alias Muduri, Clément, Julias et Anick dirigés par le surnommé Biduba en ronde nocturne. Selon des sources sur place, Jean Claude rentrait chez lui quand il a été attaqué par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il a succombé à ses blessures en date du 23 mai 2023, à l'hôpital Gihofi. En date du 20 mai 2023, un des membres de la milice Imbonerakure a été arrêté avant d'être libéré en date du 23 mai 2023, sur l'ordre de Rénovat Hakizimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutambu, Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique que dans la matinée du 17 mai 2023, sur la colline Burima I, commune Mutambu, province Bujumbura rural, un corps sans vie du prénommé Isaac alias Mazindu, âgé de 65 ans, veilleur en Mairie de Bujumbura, originaire de même colline, a été retrouvé dans un champ. Selon des sources sur place, ce corps était en état de décomposition et présentait des signes d'étranglement. Isaac avait été porté disparu sur sa colline natale depuis le 14 mai 2023.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Ntega, province Kirundo

En date du 22 mai 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Ndagano, colline Buringanire, commune Ntega, province Kirundo, Fidèle Minani, âgé de 56 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, résidant sur cette colline a été tué par des gens non identifiés devant l'enclos de son domicile. Selon des sources sur place, la victime rentrait avec Daniel Misago, âgé de 43 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, résidant sur la même colline et avec qui elle avait partagé un verre pendant la journée. Cette victime et Daniel étaient en conflit lié à une parcelle se trouvant sur le centre Mugendo de

ladite commune. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins qui sont intervenus tard ont trouvé la victime déjà morte suite aux coups de houe tandis que Daniel n'a pas été retrouvé. Vyiyongoma, âgé de 39 ans, ami de Daniel, a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo par la police suite à une photo passeport de Fidèle trouvée chez lui.

Un corps sans vie d'un jeune homme retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 18 mai 2023, dans une fosse au bord de la rivière Rwaba, sur la colline Bukeye, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie d'Elysée Arakaza, âgé de 26 ans, briquetier, originaire de la commune Vyanda, province Bururi a été retrouvé. Selon des sources sur place, un officier de la police judiciaire qui s'est rendu sur les lieux a indiqué que

la victime est décédée suite à une noyade.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, dans la rivière Mugombwa, commune Mabanda, province Makamba, un corps sans vie de Pierre Nyandwi, originaire de la colline Mivo, de la même commune, a été retrouvé. Selon des sources sur place, son corps présentait des signes de violences qui prouvent qu'il a été assassiné. Selon les mêmes sources, son corps a été repêché de l'eau par des volontaires de la Croix-Rouge qui l'ont conduit dans une morgue d'un CDS de la localité avant d'être inhumé en date du 23 mai 2023, sur l'ordre de l'administrateur de Mabanda, Jean Berry Hatungimana.

1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une fille militaire tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 25 mai 2023, vers 5 heures du matin, dans une chambre de l'hôtel appelé Amigo Juste, à la 9^{ème} avenue, numéro 33, au quartier Gikizi, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Belyse Tuyizere, âgée de 24 ans, 88748 de la matricule, militaire du 1^{er} bataillon du camp BSPI a été tuée à l'aide d'un couteau par Raymond Ndayikeze, âgé de 27 ans, 86207 de la matricule, militaire du même camp. Selon des sources sur place, le présumé auteur a avoué les faits en expliquant que des conflits d'argent étaient liés à cet assassinat. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a dit avoir donné de l'argent pour préparer un mariage à cette fille qui l'a par après détourné. Le présumé auteur a été arrêté tandis que l'arme du crime a été saisie par la police.

Une femme tuée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kaguhu, colline Gitongo, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Suzanne Hakizimana, veuve, âgée de

60 ans, a été tué par Claude Havyarimana, Bosco Ndabirinde, Claver Ndabirinde et Pasteur Kwizera, chef de colline. Selon des sources sur place, le soir du même jour, Jean Nsengiyumva a organisé une fête de baptême de son enfant. Par après, une fillette de Jean Nsengiyumva, Ghyslaine Iteriteka, âgée de 4 ans qui était malade depuis une semaine est morte. Ceux qui participaient à la fête chez Jean ont transporté le cadavre de l'enfant jusqu'au domicile Suzanne accusée de sorcellerie. Ils l'ont battue jusqu'à rendre son âme et ont détruit sa maison. Selon les mêmes sources, très tôt le matin du 22 mai 2023, OPJ Aaron Gasore accompagné par des policiers s'est rendu sur les lieux pour mener des enquêtes ayant abouti à l'arrestation des présumés auteurs ci-après Claude Havyarimana, Bosco Ndabirinde, Claver Ndabirinde et le chef de colline Pasteur Kwizera qui ont été conduits au cachot communal de la police de Bugendana tandis que les deux cadavres ont été transportés à la morgue du CDS Busangana. Dans l'après-midi du 22 mai 2023, un médecin de l'hôpital de District Mutaho s'est rendu à cet hôpital et a délivré des certificats de décès. L'enterrement des deux corps a eu lieu dans l'après-midi du 23 mai 2023 sur l'autorisation de l'administration.

1.4. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 24 mai 2023, dans l'après-midi, sur la colline et zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une forêt entourée d'arbres d'eucalyptus par des agriculteurs qui se rendaient aux

champs. Selon des sources sur place, le nouveau-né venait d'être mis au monde et tué par Joselyne Nizigiyimana, âgée de 16 ans, ayant abandonné ses études en 8^{ème} année au début du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2022-2023 à l'Ecole Fondamentale de Mirombero. Selon les mêmes sources, cette fille a été arrêtée et conduite au cachot du poste de

la commune Murwi.

Un corps sans vie retrouvé d'un enfant en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 12 heures, après des travaux communautaires, au bord de la rivière Ruvubu, sur la colline et zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, un corps sans vie d'un enfant non identifié a été retrouvé tout près du pont reliant les communes Gihogazi et Bugendana. Selon des sources sur place, le corps présentait des blessures au niveau des oreilles et des traces de cordes au niveau des bras. Selon les mêmes sources, ce cadavre a été évacué vers la morgue de l'hôpital Mutoyi sur l'ordre de Pascal Simberewe, chef de colline Mutoyi. L'enterrement dudit corps a eu lieu dans l'après-midi du 21 mai 2023, sur l'ordre de Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana.

Un enfant de la composante sociale twa tué en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mai 2023 indique qu'en date du 10 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Mirama, zone Mugeru, commune Bugendana, province Gitega, Darcy Iran-kunda, âgé de 12 ans, a été battu et blessé à coups de bâton au niveau de la tête et du dos par son voisin, Antoine Ntahompagaze, âgé de 40 ans, tous de la composante sociale twa. Selon des sources sur place, l'enfant jouait avec d'autres enfants lorsqu'Antoine est arrivé sur les lieux étant ivre. L'un de ces enfants a lancé un caillou à Antoine qui a aussitôt poursuivi ces enfants, a attrapé Darcy et l'a

battu. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, les parents de Darcy accompagnés par des voisins ont transporté l'enfant au CDS Mugeru où il a rendu son âme dans l'après-midi. L'enterrement a eu lieu en date du 16 mai 2023 tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Bugendana.

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 27 mai 2023, dans une fosse au bord de la rivière Rwaba, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie de Trésor Niyonyishu, âgé de 6 ans, résidant sur la colline Kabondo, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime était disparue depuis la veille.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 12 mai 2023, sur la colline Kwibuye, commune et province Muyinga, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Selon des sources sur place, l'enfant venait d'être mis au monde par Aimée Gloria Muzoza, âgée de 16 ans qui l'a tué par après. Selon les mêmes sources, les parents de cette fillette étaient partis pour des travaux champêtres et de retour, le père a constaté des traces de sang au niveau de la toilette, et après, il est tombé sur un sac contenant ce cadavre. Cette fillette a été arrêtée le même jour et conduite au cachot de la PJ Muyinga avant d'être transférée à la prison de Muyinga, en date du 15 mai 2023.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, vers 12 heures, sur la colline et commune Matana, province Bururi, S.A., âgée de 7 ans, a été violée par Richard Nyabenda, âgé de 23 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était en train de jouer avec d'autres enfants chez ses parents quand le présumé auteur a ordonné d'autres enfants d'aller cueillir des fruits et il a conduit cette fillette dans une maison où il l'a violée. Ce présumé auteur a menacé l'enfant de la tuer si elle révélait les faits. Cette victime a été conduite à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la po-

lice qui l'a conduit au cachot communal de police de Matana.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 20 heures, sur la colline Cabara, commune et province Rumonge, A.T., âgée de 14 ans, a été violée par Jean Nyamweru, membre de la milice Imbonerakure, son voisin, marié et père de 3 enfants, vendeur de viande. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu dans une chambrette tout près du lieu de travail du présumé auteur. Ce dernier avait promis à l'enfant de lui donner tout ce dont elle a besoin. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS Cabara, la même nuit avant d'être

transféré au commissariat de police de Rumonge, le lendemain.

Tentative de viol en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique que dans la nuit du 20 mai 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Cyriaque Tamagari, âgé de 45 ans, a tenté de violer sa travailleuse domestique, J.I., âgée de 13 ans, originaire de la colline et zone

Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de sa femme, infirmière qui s'était rendue au service à l'hôpital Gihofi. Cyriaque a donné une somme de 10000 fbu à l'enfant qui l'a refusé et est allée crier derrière la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus en arrêtant Cyriaque qui a été conduit à une position de police sise à Kurubaho mais il a été libéré en date du 25 mai 2023.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux mineures arrêtées en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, sur la colline Gakashi, zone, commune et province Muyinga, Grâce Akimana, âgée de 10 ans, originaire de la colline Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, résidente à Mukoni, commune et province Muyinga et Claudine Cishahayo, âgée de 10 ans, originaire de la colline Muyange, commune Gashoho, province Muyinga, résidente à Gakashi où elle travaille comme domestique chez Asha, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la PJ Muyinga. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir battu et blessé volontairement un bébé d'Asha, commerçante. Selon un OPJ en charge du dossier, les deux mineures ont avoué les faits en disant que Claudine Cishahayo n'avait pas été payée comme convenu par sa patronne, Asha. Selon les mêmes sources, les deux mineures ont été libérées une semaine après sur l'ordre de Gérard, Procureur de la République à Muyinga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL, a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la

milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée. L'OPJ les a relâchés après l'interrogatoire, le lendemain.

III. DES FAITS SECURITAIRES

Une personne blessée en commune et province Cankuzo

Dans la nuit du 22 mai 2023, sur la colline Mugozi, zone, commune et province Cankuzo, Melchiade Ndikumana, commerçant a été blessé à la machette par son frère Eric Ndikumana. Selon des sources sur place, des conflits fonciers étaient à l'origine de cet incident. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté la même nuit par la population qui l'a conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo.

Une femme attaquée et tabassée en commune et province Cankuzo

En date du 22 mai 2023, vers 20 heures, sur la colline Murehe, zone Minyare, commune et province Cankuzo, Rose Ntihore, âgée de 63 ans, a été attaquée et tabassée à son domicile par ses voisins en l'accusant de sorcellerie. Selon des sources sur place, des policiers du camp des réfugiés de Kavumu proche sont intervenus en conduisant cette victime au cachot dudit camp pour la protéger.

Une personne blessée en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, sur la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, Bonaventure Kanani a été blessé au niveau de la tête et des côtes à l'aide d'un couteau par Melance Kwizera, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Cankuzo où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo. Rappelons que ce n'est pas la première fois que Melance Kwizera attaque et blesse des gens mais chaque fois qu'il est arrêté, il est libéré. Il avait déjà blessé trois autres personnes et il n'avait pas été inquiété.

Menace de mort contre des orpailleurs en province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, dans une salle de l'hôtel Mwarangabo appartenant au Commissaire de Police Jérôme Ntibibogora, au centre de la province Cibitoke, le Colonel de Police Carême Bizozza, a rencontré des représentants des coopératives exploitant des terrains aurifères et des responsables des corps de défense et de sécurité. Selon des sources sur place, il a donné l'ordre aux policiers et aux militaires de tirer sur toute personne qui extraira de l'or clandestinement. Cette réunion a été organisée trois jours après celle animée à Muyinga par Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Premier Ministre du Burundi où ce dernier avait suspendu toutes les activités des coopératives du secteur aurifère excepté celles d'une coopérative SOTB, une décision considérée comme deux poids deux mesures dénoncée par des représentants de ces coopératives suspendues.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la

Tentative d'assassinat d'un nouveau-né en commune Muruta, province Kayanza

En date du 22 mai 2023, vers le soir, sur la colline Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, Chantal Ndayikengurukiye, âgée de 19 ans, ancienne élève à l'école post fondamentale Remera a mis au monde un bébé et l'a jeté dans une latrine. Selon des sources sur place, Chantal vivait avec son fiancé, Samuel Ndayiragije, âgé de 21 ans. Ce soir, Chantal sortait plusieurs fois dehors comme si elle allait se soulager ce qui a inquiété Samuel. Vers 23 heures, Samuel est allé dehors et a été surpris par des cris d'un nouveau-né dans une latrine. Selon les mêmes sources, Samuel est descendu dans la toilette et a sauvé le bébé. Des voisins ont été informés de cette situation et ils ont alerté Epitas Niyiragira, chef collinaire. Chantal et le bébé ont été évacués la même nuit au centre de santé de Karunyinya pour y bénéficier des soins médicaux avant d'être conduits, le matin du 24 mai 2023, au cachot du commissariat de police provincial de Kayanza.

Deux enfants battus en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 16 mai 2023, vers 20 heures, sur la colline Cagizo, commune Butihinda, province Muyinga, Abdallah Musisi, âgé de 8 ans et Divine Irankunda, âgée de 5 ans, orphelins de mère ont été battus par leur marâtre, Parfaite Akimana quand leur père, Bruno Igiraneza, n'était pas à la maison. Selon des sources sur place, ces enfants ont été battus et blessés au niveau des jambes, des bras et aux visages à coups de bâtons. Selon les mêmes sources, ces enfants ont pleuré et crié à tel point que des voisins sont intervenus. Ils ont été conduits au CDS Cagizo pour des soins médicaux tandis que leur marâtre a pris le large.

vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.